

► Dossier FISAC les premiers projets sont lancés



Le dossier FISAC entre dans la phase de réalisation. La commune ayant déposé le dossier auprès des services du ministère chargé de son instruction et obtenu l'accusé de réception de dossier complet, les actions prévues dans la première tranche peuvent être lancées.

Une précision importante est cependant nécessaire : le fait que le dossier ait été déclaré complet ne signifie pas qu'il est validé. Cette validation intervient à l'issue du délai d'instruction lequel, compte tenu du nombre important de dossiers déposés auprès du ministère, est actuellement de 18 mois voire 2 ans. Il est rappelé que le dossier de la Ville de Montbard a été déposé en juillet 2012. Par contre, le dossier étant déclaré complet, la Commune peut démarrer les opérations prévues dans la première tranche, cependant sans aucune certitude de l'obtention de subventions sollicitées du FISAC. Le comité de pilotage du FISAC composé d'élus municipaux, des représentants des commerçants et des chambres consulaires a ainsi décidé de lancer sans attendre, 5 opérations dont 2 portées par l'Union des Commerçants et Artisans Montbarfois (UCAM) et 3 par la Ville.



► La carte de fidélité

nominative, réalisée par l'UCAM en partenariat avec Intermarché, a été lancée officiellement le 8 mars 2013, lors d'une présentation au marché couvert.

Intermarché s'engage à créditer la carte de fidélité lors des passages en caisse et les points cumulés seront utilisés sous forme d'euro dans les commerces et chez les artisans du centre-ville adhérents à la carte de fidélité et équipés des lecteurs fournis par l'UCAM.

► Les Eco-bons

également une action portée par l'UCAM,

en partenariat avec Intermarché, se présenteront sous forme de remises distribuées aux caisses d'Intermarché et utilisables dans les magasins et chez les artisans partenaires de l'UCAM.



Lancement de la carte de fidélité de l'UCAM présentée le 8 mars au marché couvert.



La nouvelle carte de fidélité de l'UCAM présentée par le Maire de Montbard.



► La réhabilitation du marché couvert, a été validée

par le Conseil municipal dans le cadre des projets d'investissement inscrits au budget 2013.

Après un audit hygiène et sécurité réalisé en décembre 2011, la Ville souhaite réhabiliter les halles afin de :

- les mettre aux normes de sécurité et d'hygiène
- les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite
- les équiper d'étals mobiles afin de permettre l'utilisation du bâtiment pour d'autres manifestations
- rénover les façades et créer deux cellules commerciales en façade côté rue Carnot
- améliorer l'isolation par rapport au froid et aux courants d'air
- assurer la signalétique du marché (réalisation et pose d'une enseigne)

Compte tenu des délais nécessaires pour réaliser le projet architectural et obtenir le permis de construire, les travaux seront réalisés en 2014.

► La définition d'une charte architecturale pour les façades et enseignes intégrant l'accessibilité,

opération portée par la Ville de Montbard, a été lancée le 11 janvier 2013.

La mission a été confiée au cabinet Outsign architecture qui est chargé d'analyser le contexte de notre ville, de définir la typologie d'une façade commerçante et de créer un guide détaillant la charte enseigne. Ce guide sera ensuite remis à l'ensemble des professionnels du commerce et de l'artisanat de Montbard.

Le résultat attendu est la réalisation d'une quinzaine de projets de réfection des façades et des enseignes intégrant la charte. Ces projets seront aidés, si le dossier FISAC est validé par l'Etat, par une subvention de la Ville et du FISAC de l'ordre de 30 à 40 % par projet.

► L'aménagement partiel et provisoire de la rue Edme Piot,

sera réalisé avant l'été.

Le but de cet aménagement est de créer sur deux secteurs de la rue Edme Piot, le premier situé au démarrage de la rue et le second situé à mi-distance entre le début de la rue et la maison des Bardes, de part et d'autre de la chaussée, des petites placettes dédiées aux piétons et équipées de mobilier urbain avec assise et végétation.

